

# Kelou Ploubêr

N°90  
Novembre 2018



*Rue François Le Guillou*



*USP - Guipavas, coupe de France*



*Parking André Paugam*





Comme vous le constaterez en lisant ce Kelou, une fois de plus, nous subissons les attaques de la minorité. La défaite semble toujours amère mais 2020 approche... Depuis notre élection, l'opposition n'a jamais cherché à travailler de façon constructive.

Pour rappel, en 2009, l'équipe en place à l'époque avait fait le choix d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 1,81 % ce qui s'était traduit par une augmentation moyenne de 12% sur la feuille d'imposition, de même pour la taxe foncière. Mais, elle a certainement dû oublier cette augmentation...

Pour limiter la pression fiscale, nous avons choisi de supprimer l'abattement général à la base, s'appliquant uniquement à la taxe d'habitation, et de ce fait, aucun impact sur la taxe foncière. Il faut savoir que plusieurs facteurs rentrent en jeu dans le calcul de la taxe d'habitation : les revenus, le nombre d'enfants à charge, une modification de la valeur locative brute (suite à des travaux) et un changement de l'un de ces facteurs entraîne une hausse de la taxe d'habitation. Ce choix, nous l'avons fait car face à une baisse des dotations, à une augmentation des charges de fonctionnement liée aux besoins de la population croissante et continue depuis plusieurs années, nous voulons néanmoins poursuivre nos projets d'investissements en garantissant le fonctionnement au plus juste. Nous ne pouvons pas donc diminuer notre capacité d'autofinancement. En cas contraire, nous générerions un déficit, ce que nous nous refusons de faire.

Quoi qu'en dise la minorité, la ZAC pèse sur notre trésorerie ; bien sûr nous enrichissons le patrimoine de la commune, mais à quel prix ? Pour financer cette ZAC, il a fallu emprunter 1 200 000 €, montant qui ne rentre pas dans le calcul de l'endettement des communes, et de fait, place Ploubezre dans le quart des communes les moins endettées du Trégor. Mais, cet emprunt est bien là et nous coûte annuellement 65 000 €. S'enrichir lorsqu'on a les moyens « oui », mais quand il faut emprunter pour payer du stock de terrains, il faut réfléchir, car c'est toute la communauté qui paye. Alors PLOUBEZRE à la dérive « NON » juste réaliste et garante d'une gestion saine à long terme en pensant aux générations futures.

Concernant « les chers contentieux » ; pour le premier fait énoncé : la qualité de la réalisation n'était pas en adéquation avec les attentes lors de la réception des travaux - avis partagés par un membre de l'opposition s'y connaissant bien dans ce domaine. La commune, garant du bon usage de l'argent public se doit de valider la qualité des travaux entrepris sur son territoire. Cela peut, en effet, amener à un contentieux avec une entreprise quand la qualité n'est pas au rendez-vous, même si, de manière systématique, la recherche d'une solution amiable est toujours recherchée.

Pour le second fait énoncé : Madame le Maire ne s'est jamais opposée aux modalités de transfert de la compétence musique. Seule l'équité entre l'ensemble des communes de LTC était recherchée. La saisine du Tribunal Administratif était le seul moyen de lancer une alerte sur le non-respect de la réglementation vis-à-vis du code général des impôts. Madame le Maire a sollicité une rencontre avec le Président de LTC afin de trouver une solution amiable. Cette rencontre a abouti à un accord pour l'avenir qui garantit dorénavant le bon fonctionnement des transferts de compétences pour les 60 communes du territoire.

Le seul objectif recherché durant notre mandat est d'œuvrer dans l'intérêt général des Ploubezriens maintenant et pour l'avenir.

*La municipalité*

*Pa lennfet kazetenn ar gumun a welfet penaos ur wech c'hoazh ec'h omp taget gant minorelezh ar c'huzul-kêr. N'o deus ket lonket c'hoazh al lamm paket gante en eleksionoù diweañ. Met emañ 2020 o tostaat... N'o deus graet nemet derc'hel da nac'hañ pezh a oa kinniget ganeomp.*

*Soñj peus mac'hat penaos e 2009, devoa dibabet ar skipailh en karg d'ar c'houlz-se kreskiñ tell war al lojeiz (1,81 %) pezh a rae ur gresk a 12% war follenn an telloù ha memestra ewit an tell war ar glad. Met berr eo memor an dud-se surtut pa vez ret anaout a devoa graet memestra.*

*Ewit herzel gwask an telloù meump dibabet lemel devidad jerenal an diazez ewit pezh a sell eus tell war al lojeiz met pass war ar glad. Dalc'het vez kont eus meur a dra ewit jediñ tell war al lojeiz : gonidegezh an dud, niver ar vugale er gêr, cheñchamant e-barzh al lojeiz (war lerc'h labourioù), gwerzh feurmiñ an ti, pezh a c'hall displegañ kresk an telloù. Graet meump an dibab-se rak gant digresk an donezoniñ ha kresk an dispignoù liammet gant ezhommoù ar boblañs a zalc'h da greskiñ ingal abaoe un toullad bloavezhoù, meump c'hoant memestra da zerc'hel gant hon raktresoù hep dispign muic'h ewit n'eo posubl deomp. N'hallomp ket diminuiñ hon barregezh da emarc'hantañ. Ma vefe graet ar c'hontrefed, e vefe savet ur c'holl, pezh meump ket c'hoant d'ober.*

*Kaer neus lâret ar minorelezh ar c'hontrefed, ec'h eo ar ZAC ur pouez ewit hon teñzorierzh ; gwir eo, e vez pinvidikaet glad ar gumun met n'eo ket ewit mann, pell ac'han. Ewit arc'hantiñ ar ZAC-se, oa bet ret amprestiñ 1 200 000 euro, ur sammad mat ne vez ket dalc'het kont diontañ ewit jediñ endleador ar c'humunioù. Gwir eo a lak Ploubêr e-touesk kard kentañ kumunioù Bro-Dreger an nebeutañ endleet met emañ aze memestra an amprest-se. Koust a ra 65 000 euro bep bloaz. Pinvidikaat pa vez leun ar godelloù dija met pa vez ret amprestiñ, vez ret en em soñjal muic'h ewit div wech rak paeet vez gant pep'hini ac'hanomp er gumun. Ha neuze, PLOUBEZRE o vont a-dreuz "NANN", realist omp hepken ha prederiet gant ur mererezh yac'h war hir dermen en ur soñjal eus ar rummadoù da zont.*

*Ewit pezh a sell « les chers contentieux » da laras kaoz binimus ar minorelezh, ne oa ket kalite al labour a-unan gant pezh a oa bet gortozet. Un dra eo hag a oa bet anveet gant un ezel eus ar minorelezh, un den a vicher war an dachenn-se. Dlleout ar ra an dud e karg ober pled eus ar stumm ma vez dispignet arc'hant ar gumun ha gante ivez gwiriekat kalite al labourioù graet war e dachenn. Gallout a ra se sevel un tabut gant un embregerezh evel-just pa ne vez ket graet ul labour evel zo gleet met klasket meump ordin kavout un diskoulm dre gaer.*

*Ewit pezh a sell afer skol ar sonerezh : Biskoazh n'he deus an Itron maerez nac'het treuzkasadur ar c'hembeli-se. Kevionded etre an holl gumunioù hepken an hini a oa bet klasket kaout. Arhopadenn an tribunal amaezhele a oa an tu nemetañ da lakaat war evezh ar fed ne oa ket doujet da reolennoù kod jerenal an tailhoù. Goulennet he deus an Itron maerez neuze kaout un emgav gant Aotrou prezidant LTC ewit kavout un diskoulm dre gaer. Deut eo an emgav-se da vat ewit an amzer-da-zont. Diwar-vremañ vo reizet treuzkasadur ar c'hembelioù ewit 60 kumun an tiriad.*

*Bet eo a viskoazh labourat ewit interest an holl pal nemetañ hon leuriadur, hag a vo da viken.*

*Kuzul-kêr Ploubêr*

## ÉDITORIAL DOSSIER

Aménagement du bourg	1
Cimetière	2
Parc de loisirs	2
Travaux au Carec	3
Services techniques	3
Nouveau lotissement	4
Déchèterie	5
Les cinq croix	5
Prévention routière	6
Pesticides	6
<b>VIE DE LA COMMUNE</b>	
Bibliothèque	7

Formation des agents communaux	7
Conseil Municipal Jeunes	8
Centenaire de l'UNC	8
Ecoles	9
Repas des aînés	9
Paul Thomas	10
Information CPAM	10
Investissement locatif	10
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Amicale laïque - ALVMP handball	11
Ruche artistique - Genêts d'or	12
ASELP - AVC Ploubzre - ASP22	13
Comité de jumelage - US Ploubezre	14
Min Ran - Basket Club	15

Lutte contre la mucoviscidose	
Courir pour la vie, courir pour Curie	
Téléthon 2018	16
<b>MOT DE L'OPPOSITION</b>	<b>17</b>
<b>CONSEILS MUNICIPAUX</b>	<b>18 à 23</b>



## Aménagement du bourg : Espaces du CAREC, des écoles et de la salle Paugam

L'aménagement des abords du CAREC et de la salle Paugam a été réalisé durant l'été dernier. La réalisation des parkings s'est faite en enrobé pour les accès, et pour le stationnement des véhicules le choix s'est porté sur un revêtement sablé permettant ainsi l'infiltration des eaux pluviales. Afin de privilégier les déplacements doux vers le centre bourg, des cheminements piétons accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été effectués en macadam. Enfin pour la sécurité du secteur, nous avons réalisé un rond-point ainsi que trois plateaux surélevés. En plus de tous ces aménagements minéraux, des espaces paysagers sont en cours de création par les agents des espaces verts sous la responsabilité d'Arnaud Le Morvan. Les finitions et la fin définitive des travaux sont prévues pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019.



### Une réunion publique

Une réunion publique sera organisée par les services de L.T.C sur les aides financières possibles pour la rénovation et la réhabilitation des logements anciens du centre-bourg le mercredi 12 décembre à 19h au CAREC.

## Cimetière

Toute personne domiciliée dans la commune peut être inhumée dans le cimetière communal, ainsi que toute personne possédant déjà une sépulture de famille ou décédant sur la commune.

La commune de Ploubezre possède un cimetière situé : Place du souvenir Français (rue du Stade)

Le cimetière dispose en dehors des sépultures classiques :

- de columbariums 60 cases actuellement, d'autres sont prévus dans les prochaines semaines, un de 14 places et deux de 3 places)
- d'un espace pour les concessions cinéraires de 35 places (cave urne de 0,70 X 0,80 m)
- d'un jardin du souvenir pour dispersion des cendres
- d'un caveau provisoire

### Côté pratique

Vous souhaitez acquérir, renouveler, abandonner une concession... : Mairie de Ploubezre Tél : 02 96 47 15 51

### Tarifs municipaux des concessions 2018

#### Cimetière - Concessions :

(La concession est donnée pour une emprise de 2,00 x 1,10 m)

Concession de 15 ans	134 €
Concession de 30 ans	242 €
Concession de 50 ans	444 €

#### Columbarium :

Concession de 15 ans 242 €

**Jardin du souvenir :** (Ouverture, fourniture et pose de la plaque nominative) [plaque posée pour 15 ans] = 110 €  
Toutes Taxes Comprises

**Concession pour tombes cinéraires** (La concession est donnée pour une emprise de 0,70m X 0,80m et 4 urnes cinéraires au plus)

Concession de 15 ans	242 €
Concession de 30 ans	351 €
Concession de 50 ans	552 €



## Parc de Loisirs

Situé entre la salle André Paugam et le terrain des sports, ce nouvel espace de loisirs est ouvert aux enfants





## Travaux d'économies d'énergie : le Carec en mutation

La salle du CAREC va bientôt fêter ses 30 ans. C'est le moment de la rajeunir pour améliorer le confort des usagers et effectuer des économies d'énergie. Les travaux 2018 ont concerné le chauffage et l'éclairage.

Il était clair que le chauffage n'était pas efficace. L'ensemble du bâtiment était chauffé par des radiateurs électriques. Nous avons donc entrepris le changement de tout le système de chauffage. Une chaudière à gaz de ville performante de 100kW a été installée. Pour l'instant, elle alimentera uniquement les 8 ventillo-convecteurs de la grande salle, mais elle a été dimensionnée pour desservir tout le bâtiment. Le chauffage de la salle des fêtes est maintenant plus efficace, et sa gestion pourra être commandée à distance depuis la mairie, ce qui diminuera le risque d'oublier d'éteindre le chauffage en partant de la salle.



Les travaux de rénovation du chauffage de toutes les autres salles (changement des radiateurs électriques par des radiateurs à eau chaude) est prévu pour 2019.

L'éclairage de la salle était aussi à revoir. En effet, au moment de la construction, l'éclairage indirect avait été choisi. Des néons éclairaient donc le plafond, qui renvoyait la lumière vers la salle. Il va de soit que ce type d'éclairage n'est pas performant. Nous l'avons donc supprimé pour mettre en place des luminaires LED. Ainsi, l'éclairage est de meilleure qualité, et il est possible de moduler son intensité.

Pour finaliser les travaux 2018, le hall et la grande salle du Carec ont été repeints.

Cette première tranche de travaux permettra de substantielles économies de fonctionnement pour la collectivité, en réalisant des économies d'énergie. A ce titre, nous avons pu bénéficier d'aides intéressantes, telles que la revente de certificats d'économie d'énergie bonifiés, et des fonds de concours LTC.

## Services Techniques : nouveaux matériels



Une herse étrille pour entretenir le gazon des terrains de foot et pour désherber mécaniquement les allées gravillonnées.



Un nouveau tracteur « Deutz-Fahr K120 avec fourche, en remplacement du Massey-fergusson dont l'ancienneté laissait présager des travaux à venir.

# Nouveau lotissement communal Rue Pierre Marzin

Si vous souhaitez acheter un terrain, la commune met en vente un nouveau lotissement dans la ZAC Du bourg « Rue Pierre Marzin ».  
Ce lotissement de 10 lots est situé à 500 mètres des commerces du bourg et de la zone de park Izellan et proche des équipements : écoles, cabinet médical, salle de sports .... Les transports en commun desservent le parking de la poste.  
Il est entièrement viabilisé (y compris en gaz).

Pour tous renseignements ou réservation :  
mairie de Ploubezre 02 96 47 15 51

Lot	Surface	Prix proposé
1	573	42 900
2	398	33 900
3	368	32 700
4	392	35 400
5	485	41 500
6	505	41 500
7	608	43 750
8	696	48 900
9	548	39 900
10	503	39 900



# Déchèterie de Ploubezre : Changement d'horaires d'ouverture à compter du 28 octobre

Une étude d'optimisation du fonctionnement des déchèteries a été réalisée par LTC. Celle-ci partait du principe que tous les habitants du territoire aient accès à une déchèterie à moins de 10 minutes de leur domicile, et a révélé que la communauté d'agglomération était très (trop) bien dotée en déchèteries. Ceci occasionne des coûts de fonctionnement élevés. De nombreuses déchèteries ont vu leurs horaires changer

à partir de fin octobre. Celle de Ploubezre est un cas spécial car elle est située proche de l'objetterie de Buhulien, ouverte tous les jours et offrant de nombreux services. La déchèterie de Ploubezre sera désormais ouverte les mardis de 13h30 à 17h30 et les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Ci dessous les horaires des déchèteries situées à proximité de la commune.



## Déchèteries : Horaires hiver - du 29 octobre 2018 au 28 Avril 2019

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>Perros-Guirec</b>	Kerzinaan Route de Pleumeur-Bodou 02 96 15 92 51	9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	
<b>Trébeurden</b>	Garen An Itron 06 72 90 38 24	13h30-17h30	13h30-17h30			13h30-17h30	9H-12H 13H30-17H30	
<b>Trégastel</b>	Route du Dolmen 02 96 23 81 51	9H-12H	9H-12H			9H-12H	9H-12H 13H30-17H30	
<b>Pleumeur-Bodou</b>	Route de Crec'h Meur 02 96 15 81 00		9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	
<b>Lannion</b>	Objetterie Z.A Buhulien 02 96 13 34 22 / 07 72 25 54 82	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H
<b>Louannec</b>	Mabilies 02 96 91 06 33	9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	
<b>Ploumilliau</b>	Christ 06 85 53 21 59	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	
<b>Ploubezre</b>	Ty Ar C'hreyo 02 96 47 15 38		13H30-17H30				9H-12H 13H30-17H30	
<b>Plestin-Les-Grèves</b>	Goasorguen 02 96 35 14 50		9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30	
<b>Le Vieux-Marché</b>	Parc An Itron 06 65 70 71 10	13H30-17H30		13H30-17H30		13H30-17H30	13H30-17H30	
<b>Plounévez-Moëdec</b>	Cosquer 06 42 05 08 06	9H-12H		9H-12H		9H-12H	9H-12H	
<b>Eco-relais</b>	Le Faou - ancienne Déchèterie de Lannion 02 96 48 02 91	13H30-17H30	13H30-17H30	13H30-17H30	13H30-17H30	13H30-17H30	9H-12H 13H30-17h30	
<b>Minihy-Tréguier</b>	Le Quillio-Rte de Lannion 02 96 92 94 21	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	
<b>Pleumeur-Gautier</b>	Kerlogoden 02 96 22 21 39	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17h30	

Pour plus de renseignements : **02.96.05.55.55** ou **www.lannion-tregor.com**

## Les cinq croix

La croix principale du carrefour des 5 croix a retrouvé sa place. « Cette croix avait été endommagée et s'était brisée en tombant ; La bague était brisée, elle a entièrement été refaite avec les 4 têtes et les 4 consoles volutes, le haut de la croix recollée avec la mise en place d'un goujon de maintien. Il a également été procédé à une greffe, un morceau de la colonne s'étant cassé dans la chute.

C'est Pierre Malissin, le patron de l'atelier Saint-Thomas, en charge de la restauration, spécialisé dans la restauration du bâti ancien, basé à Ploumilliau, qui a réalisé un excellent travail pour que ce calvaire retrouve son aspect originel.





# Prévention routière

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) de Lanion et de Ploubezre et l'Association de prévention routière 22 ont invité, les seniors de la commune à se sensibiliser sur la sécurité au volant.



C'est Alain Girod, bénévole au comité départemental de la prévention routière, qui a animé une conférence-débat en direction des seniors, sur l'attention et la vigilance au volant.

Les infrastructures routières ne cessent d'évoluer. Alain Girod a donné plusieurs conseils : comment s'engager sur un giratoire, s'insérer sans danger sur la voie express ou l'autoroute, le tout illustré par des visuels d'accidents fictifs, mais évocateurs ; Il a fait remarquer, d'entrée de jeu, que « dans le département, 30 % des tués sur les routes sont des seniors ».

« L'objectif de cette campagne est de faire baisser le nombre d'accidents et leur gravité ».

Il a aussi été question de réflexes et de vieillissement, de médicaments et de conduite, de portable au volant, d'alcool, de la sécurité des piétons, etc... Autant de sujets qui ont provoqué des échanges, ce qui était l'objectif de cette rencontre intégrée au mois de la prévention.

# Pesticides tous concernés



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation des pesticides de synthèse est interdite dans les jardins et espaces verts appartenant à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi Labbé s'appliquera aux jardiniers amateurs. Préparez-vous dès maintenant à cette échéance, en route vers le zéro phyto !

Plusieurs solutions alternatives s'offrent à vous, notamment en matière de désherbage, les connaissez-vous ?

Le désherbage mécanique avec le « pousse-pousse » conçu pour désherber les surfaces sablées, gravillonnées ou stabilisées.

Il est prêté aux particuliers qui peuvent le réserver à la Mairie : 02 96 47 15 51.

Le désherbage thermique au moyen d'un brûleur à gaz, un choc thermique permet l'éclatement des cellules végétales.

Le désherbage thermique à eau chaude (eau de cuisson ou bouilloire) ou à vapeur à l'aide d'un nettoyeur vapeur.

Vigilance ! concernant la gamme de produits de biocontrôle en vente libre. Ces produits composés de substances plus naturelles (acide acétique, acide pélargonique, alkyl diméthyl benzyl ammonium) ne sont pas sans conséquence... Utilisés de façon massive, ils peuvent présenter un risque pour l'environnement.

Concernant le désherbage dit « maison » (gros sel, vinaigre, javel, bicarbonate...), ces produits ne présentent pas d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), *il est donc strictement interdit de les utiliser en tant qu'herbicides*. De plus, la nature les dégrade difficilement.

## Désherbage écologique

Un pousse-pousse, mis à disposition des particuliers cet outil écologique permet de désherber les surfaces sablées, gravillonnées ou stabilisées





# Vie de la commune / Buhez ar gumun

## Bibliothèque

Après un bel été, notre bibliothèque a ouvert ses portes et a repris le rythme de la rentrée scolaire. Nos horaires ont légèrement changé le **lundi** pour le public de **16h 30 à 18h30** ceci dû à la nouvelle réforme scolaire. Les autres jours restent inchangés, **mercredi et samedi** de **10h à 12h** ; pendant les vacances scolaires la bibliothèque n'est ouverte que le mercredi de 10h à 12h.

Les écoles passent toujours le lundi sur toute la journée et nous avons une nouvelle bénévole, Suzy qui a pris en main le secteur lecture et animations pour les enfants.

Nous avons toujours une grande variété de livres enfants et adultes grâce à nos achats réguliers de nouveautés et ainsi que par le prêt de la B.C.A. qui nous échange nos livres par une navette une fois par mois ainsi que la passage du biblio-bus pour changer 300 livres tous les six mois, ainsi que le video-musibus qui passe aussi tous les six mois.

Une nouveauté nous est proposée cette année par la B.C.A. l'accès au livre numérique avec la possibilité de vous inscrire via notre réseau, et pouvoir avec une liseuse Kobo lire des livres numériques, une fois inscrit vous aurez accès aussi sur le site de la BCA à la lecture de périodiques, films, musique, formations etc.

Nous rappelons que l'inscription reste gratuite pour un prêt de 5 livres, 1cd, 1dvd, 1 périodique pour la durée d'emprunt maximum d'un mois.

La boîte à livres qui est installée place de la mairie a l'air de bien fonctionner nous la ravitaillons grâce aux dons et livres en doubles, elle est accessible en permanence.

Nous profitons de remercier toutes les personnes qui nous font des dons toute l'année ainsi que l'équipe de bénévoles de la bibliothèque toujours présente.

## Une formation pour les agents de la commune

Une formation "école accueillante" a été proposée à neuf agents de la commune dans le cadre, entre autre, d'un travail autour du bruit au restaurant scolaire.

Mr Le Noane, du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale a assuré cette formation auprès des agents depuis le mois de juin dernier jusqu'au mois d'octobre.

L'objectif pour les agents travaillant dans le cadre scolaire et péri-scolaire était :

- de gagner en compétences,
- de s'adapter aux changements,
- d'évoluer dans ses pratiques et partager ses expériences,
- **dans le but d'améliorer la prise en charge de l'enfant.**

Elle s'est déroulée en quatre modules allant de 3h à une journée selon les sujets abordés.

Le contenu de cette formation comprenait des apports théoriques et méthodologiques, des échanges de pratiques, d'expériences, de connaissances, un travail d'analyse et de réflexion, l'élaboration d'outils et méthodes,...

(Afin de bâtir avec le personnel un projet avec des éléments concrets, Mr Le Noane s'est rendu au restaurant scolaire pour observer le fonctionnement et l'organisation du service, le comportement des enfants, ...).

Un module "s'initier à l'échauffement musculaire et aux techniques de méditation", dont les objectifs étaient :

- d'analyser et prévenir les risques de maladies professionnelles et accidents du travail,
- apprendre les gestes de récupération active au poste de travail,
- prendre du recul et mieux gérer son stress,

faisait également partie de la formation.

Mr Le Noane proposait des séquences de formation-action à forte finalité pratique et s'appuyait sur des techniques d'animation dynamiques et interactives.

Le bilan de ces séances a été évalué par les agents et le formateur de façon extrêmement positive et a abouti à un projet de mise en place de nouveaux comportements au restaurant scolaire. Ce travail sera élaboré en collaboration avec les équipes enseignantes qui ont répondu positivement pour travailler avec les enfants et les agents afin d'élaborer une charte qui sera bâtie entre les vacances de la Toussaint et les vacances de Noël pour une mise en place vers la rentrée 2019.



## Le conseil municipal jeunes en action

Depuis sa mise en place en janvier dernier, le CMJ a participé activement à différentes commémorations. Il a aussi, à la demande de Mme le maire, imaginé le nom de la rue qui longe le parking du Carec vers les écoles. Les jeunes se sont mis d'accord sur le nom : "la rue des deux étoiles". Ce nom de rue a un double sens : d'abord, en hommage aux deux étoiles sur le maillot de l'équipe de France de football suite à leur victoire à la coupe du monde mais aussi et surtout pour nous rappeler que les 2 écoles de notre commune sont des étoiles pour nos jeunes de Ploubezre.

Ce nom a été présenté par Timothée, Manon et Nawel lors du conseil municipal et a été approuvé à l'unanimité.

Les jeunes sont également venus au repas des anciens où ils ont proposé volontairement leur service selon leur disponibilité. Ils ont beaucoup apprécié cette participation et les échanges, tant avec les invités qu'avec les agents qui servaient et qui leurs ont réservé un accueil chaleureux pour leur permettre de coopérer.

Le Conseil des jeunes travaille également sur différentes actions :

- Un projet d'acquisition de tables de ping-pong près de la salle André Paugam
- Un projet de vente de muguet le 1<sup>er</sup> mai (d'ailleurs le CMJ cherche des personnes qui seraient d'accord de donner du muguet pour cette vente, si vous souhaitez proposer du muguet merci de contacter la mairie)
- Proposition d'un goûter pour les jeunes de Ploubezre pour les 8-15 ans.



Le samedi 25 mai au Carec de 14h30 à 17h30, avec des activités (jeux de tables, jeux d'adresses, fabrication de crêpes, danse, goûter)

Des informations plus détaillées seront disponibles ultérieurement.

Enfin, les jeunes ont été très gentiment invités par Mme Le BASTARD, conseillère départementale, à prendre part à une séance de travail au Conseil départemental. Les jeunes ont échangé par mail avec Mme Le Bastard pour organiser cette visite qui aura lieu le vendredi 14 décembre.

Ces jeunes sont donc très enthousiastes par leur fonction, la relève est assurée !

## Centenaire de l'union nationale des combattants



C'est quinze jours après la signature de l'Armistice du 11 Novembre 1918 que l'Union Nationale des Combattants est créée. Elle est citée dans le journal officiel du 11/12/1918 et reconnue d'utilité publique par décret du 20/05/1920. Sa devise : « UNIS COMME AU FRONT »

Georges Clémenceau et le Révérend père BROTTIER, deux hommes aussi

peu semblables que l'eau et le feu en sont les fondateurs.

L'UNC a d'emblée, vocation à accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre. Les combattants de 39/45, Indochine, Afrique du Nord, des théâtres ou opérations extérieures, les anciens du service militaire, tous Soldats de France (tous ceux ou celles qui protègent la vie ou les biens de leurs concitoyens, Gendarmes, Policiers, Pompiers,) se retrouvent au sein de l'UNC dans le même esprit d'entraide et de camaraderie.

L'UNC est à l'origine de toutes les grandes avancées obtenues en matière de législation combattante, dont la dernière : l'octroi de la carte du combattant à compter du 1<sup>er</sup>

Janvier 2019 pour les militaires ayant servi pendant 4 mois minimum sur le territoire algérien, durant la période du 3 Juillet 1962 au 1<sup>er</sup> Juillet 1964. L'UNC est fière de son action passée. Elle poursuit son combat pour défendre les intérêts matériels et moraux du monde combattant et pour transmettre aux jeunes générations la mémoire des anciens qui se sont battus pour la défense des valeurs qui ont fait la grandeur et la gloire de la France.

Demande de renseignements, constitution de dossiers (carte du combattant, etc) - adhésion :

UNC Section de PLOUBEZRE

06 22 53 54 01 - mintoull22@laposte.net

Siège social Mairie de PLOUBEZRE.

Bureau :

Président Honoraire, Claude ARMANGE (02 96 38 98 32)

Président : Hubert GARRIC (06 22 53 54 01)

Secrétaire, Jean BOËTE (02 96 47 11 98)

Trésorier, Auguste GAC (02 96 37 99 45)



## Ecoles

La fin de l'année 2017/2018 a été marquée par le départ de Marie-Caroline REGNAULT, directrice, Françoise LE BORGNE, Sylviane BLANC, enseignantes de l'école élémentaire et de Tiphaine GAUTHIER, et Anne-Cécile GILBERT, enseignantes à l'école maternelle. La municipalité a souhaité inviter à la cantine scolaire au pot de départ, toutes les personnes ayant travaillé avec elles, cela a également été l'occasion de remercier les intervenants des TAP pour qui la mission se terminait avec le retour de l'école à 4 jours.



### La rentrée des écoles 2018/2019

C'est avec une météo estivale que l'année scolaire a commencé.

**En élémentaire** ce sont 167 élèves qui ont repris le chemin de l'école.

Avec une nouvelle directrice :

Mme Katie LE LEVIER qui a en charge la classe de CP/CE1.

Mme LAURENT Karine en CP

Mme GUIBAN Nelly en CE1

Mme MONIMART Claude en CE2

Mme LE GUEN Anne en CE2-CM1

Mme LE BRAS Katel en CM1-CM2

Mme BOUTROY Sylvie en CM2

**La maternelle** accueille cette année 104 élèves :

L'école compte cette année une nouvelle enseignante :

Mme JAMBART Carole en classe de MS/GS

Mr Tilly Guillaume avec la classe de MS/GS., le directeur.

Mme JAGET Sylvie a en charge la classe de TPS/PS

Mme BALCOU Nicole a en charge classe de PS/MS.

### Pour l'accueil péri-scolaire

Le centre de loisirs des mercredis accueille les enfants selon deux formules au choix :

Inscription *uniquement le matin* ou *toute la journée* via le service enfance jeunesse à la mairie.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la mairie. Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les enfants et à toutes les familles !



## Repas des aînés

Ils étaient près de 300 convives de plus de 68 ans à participer au traditionnel repas annuel des aînés, le samedi 29 septembre au Carec.

Ils étaient là pour échanger quelques bons souvenirs, s'offrir une tranche de rire, à l'occasion, en écoutant son voisin pousser la petite chanson.

Cette année encore, Manu et son équipe de la cantine scolaire nous ont concocté un menu qui a flatté les papilles de l'ensemble des convives : cocktail d'avocat, duo de poissons, rôti de veau pour arriver tranquillement au fromage et dessert. Puis bal musette animé par Gildas Rémond, afin de terminer cette journée sur un joli pas de danse, aux alentours de 19 h.

Merci au personnel communal qui, comme chaque année a participé au service.



# Paul THOMAS

Monsieur Paul THOMAS, Commandeur des palmes Académiques est décédé à l'âge de 71 ans un hommage lui a été rendu le 13 octobre dernier à la salle polyvalente de Plufur.

Il avait exercé son métier avec passion et un exceptionnel engagement au lycée Félix Le Dantec.

Paul Thomas avait été élu à la commune de Ploubezre tout d'abord en 1989 en tant que 5<sup>ème</sup> Adjoint, chargé de la promotion et du développement économique, en 1995 il est réélu 3<sup>ème</sup> Adjoint chargé du développement économique, du tourisme et de la communication.

A ce titre, il participe à la création de la manifestation sportive « Courir pour la vie, courir pour Curie » en faveur de la recherche contre le cancer.

Paul Thomas était également présent à la création de l'ASELP en 1984, association dans laquelle il s'est investi activement pendant plusieurs années en tant que Président.

Chacun aujourd'hui, se souvient de Paul, comme d'un homme serviable et dévoué, très impliqué dans la vie communale, nous ne pouvons que lui dire Merci.

## Information CPAM

### Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

**Pourquoi ?** La Cpam va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

**En quoi est-ce important ?** En informant votre Cpam, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

### Comment déclarer un accident ?

Par téléphone au **36 46**

**Sur votre compte ameli :** rubrique mes démarches / Déclarer un accident causé par un tiers

**ASSURANCE MALADIE**  
**l'Assurance Maladie**

**ON M'A BLESSÉ**

**VITE JE DÉCLARE MON ACCIDENT À MA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE.**  
Elle peut ainsi récupérer les sommes engagées pour mes soins auprès du responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.  
Grâce à cette démarche, l'Assurance Maladie recouvre chaque année près d'un milliard d'euros.  
Nous améliorons ainsi la gestion de notre système de santé.

Pour déclarer, j'appelle le **3646** Service 0,06 € / min + prix appel

**ameli.fr**

**Lannion-Trégor COMMUNAUTÉ**  
**adil**  
Agence Départementale d'Information sur le Logement des Côtes-d'Armor

**TOUT SAVOIR SUR L'INVESTISSEMENT LOCATIF**  
sessions de formation gratuite

**POINT INFO HABITAT**  
www.pih-lannion-tregor.com

**Vendredis 7 et 14 décembre - 14h/17h**  
à Lannion-Trégor Communauté

- > Vous envisagez d'investir dans l'immobilier ?
- > Vous êtes propriétaire et louez des logements ?
- > Vous souhaitez en savoir plus sur la gestion de patrimoine ?

**Les relations propriétaires locataires :**  
7 décembre

**La fiscalité locative et les subventions :**  
14 décembre

**Renseignements et inscription obligatoire avant le 04/12**  
au **02 96 05 93 50**

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du Programme Local de l'Habitat de LTC et du partenariat avec l'ADIL.

**+** [www.pih-lannion-tregor.com](http://www.pih-lannion-tregor.com)



# Associations / Kevredigezhioù

## Amicale laïque



L'amicale laïque soutient les écoles maternelle et élémentaire publiques de Ploubezre, en réalisant diverses opérations pour financer des activités culturelles, d'éveils, des sorties scolaires, l'achat de livres, de magazines et de fournitures pour les activités dans les classes. En 2018-2019 cela représente un budget de plus de 10 000 euros mis à disposition des écoles ! Mais sans les bénévoles et sans la participation des parents, l'association ne pourrait rien faire. Nous tenons à les remercier !

Lors de l'assemblée générale du 12 octobre, le bureau a été renouvelé, 5 nouveaux membres ont rejoint l'équipe. Présidence : Sandrine Thomas, Vincent Mevel. Trésorerie : Sandrine Dauphin, Estelle Hervo, Marlène Le Gros. Secréariat : Laëtitia Bourdon, Géraldine Péru, Louisanne Rouzic. L'association accueille avec grand plaisir toutes les bonnes volontés qui permettront de pérenniser le financement des activités des enfants des écoles de Ploubezre.



### NOUVELLE ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Depuis janvier 2018, l'association a mis en place une collecte de vieux journaux, Deux bacs spécifiques sont mis à disposition de la population à proximité de la cantine scolaire de Ploubezre. Merci de respecter les consignes de tri : journaux secs, pas de prospectus, pas de magazines, pas d'annuaires, pas de ficelles autour des journaux.

Toute l'année, l'association organise des ventes de sapins et de chocolats à Noël, un spectacle avec la venue du père Noël, des ventes de pizzas et de gâteaux, d'objets avec les dessins des enfants etc. Le dimanche 24 juin 2018 a eu lieu la grande kermesse. L'année scolaire s'est terminée avec un grand goûter offert aux enfants, ainsi qu'avec la remise aux élèves de Grande Section d'une trousse garnie et aux élèves de CM2 d'une calculatrice pour marquer respectivement leur passage en CP et en 6<sup>ème</sup>. C'est notre façon de leur souhaiter bonne chance pour la suite de leurs études.

Alors faites un geste pour la planète et un geste pour nos enfants : participez à la collecte !

### CONTACT

L'amicale est un formidable moyen de se connaître et de partager des choses entre parents d'élèves, autour de moment de convivialité, d'échange et de partage. Rejoignez-nous.

Mail : [amicalelaique.ploubezre@gmail.com](mailto:amicalelaique.ploubezre@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Amicale-laiqueploubezre/>

## ALVMP handball

**Siège social :** Mairie de Plouaret  
**Contact :** Le Bris Martial - 06 10 77 96 54  
[martial.alvmp@gmail.com](mailto:martial.alvmp@gmail.com)

### Bureau :

Président : Le Bris Martial  
coprésidente : Le Bars Beatrice  
secrétaire : Potel David  
trésorière : Savry Isabelle

**Niveau pratique :** tout niveau du baby-hand au senior

**Lieu d'entraînement et de match :** Plouaret et Ploubezre



# La Ruche Artistique



## Capoéira « Entrez dans la ronda »

La CAPOEIRA est un art martial afro-brésilien mais c'est aussi un jeu. Le Capoeiriste est à la fois danseur, acrobate, lutteur, musicien et comédien.

« Pas besoin d'avoir un gabarit de grand sportif pour pratiquer. La confrontation physique à l'autre se fait dans le respect de la personne, pour s'affirmer et transcender notre part de violence »

Une des spécificités de la Capoeira est son aspect ludique parce qu'elle englobe la musique et les chants, la pratique d'un instrument, la malice, son apprentissage par le jeu demeure une joie.

Contrairement à la plupart des arts martiaux, elle se pratique en groupe, c'est même au travers du groupe qu'elle acquiert toute sa dimension. Bien sûr on peut s'entraîner seul, mais il faut être au moins deux pour jouer, et idéalement beaucoup plus, pas seulement pour des raisons techniques, la pratique enseigne qu'il s'agit d'une question d'énergie qui naît du partage et de l'enthousiasme d'une communauté de joueurs.

Julien TERRIN notre animateur propose cette activité le mercredi matin et le vendredi soir.



## Danse contemporaine



### Enfants :

L'enfance est le reflet de l'innocence que je cherche à développer à travers le mouvement dansé.

La joie de faire corps avec son inventivité invite le Danseur-Passager à de très beaux voyages !

Préparez vos bagages et entrez dans le monde de la danse !

### Adolescents :

L'art de la danse offre le potentiel d'aller chercher en soi l'énergie pour dépasser ses limites, accentuer son rapport au corps, la géométrie de l'espace et la musicalité du temps.

Profiter de la vie en mouvement... c'est nourrir les possibles dans la légèreté et la force de la Création.

### Adultes :

Niveau découverte intermédiaire et initié.

L'art contemporain permet d'aborder le monde avec un regard nouveau.

C'est en quelques sortes s'aventurer sur les traces des anciens pas et continuer son propre chemin.

Alors, venez vous immerger dans « le mouvement en mouvement » et vous baigner dans la dynamique et l'élan de la vague !

Ouvert à tous les niveaux, un temps de création est possible si les participants veulent y participer. Le thème qui se dégage pour cette année est : « l'équilibre des contraires »

Dans cet enjeu, les opposés s'attirent ou se repoussent et les extrêmes se bousculent pour faire naître le mouvement juste et nuancé. Venir avec en poche : une bonne dose de curiosité et un soupçon d'envie de poétiser le mouvement de sa vie !

Magali BLANC notre animatrice propose cette activité le mercredi soir.

Contact :

Site : [www.association-la-ruche-artistique-ploubezre.com](http://www.association-la-ruche-artistique-ploubezre.com)

Mail : [anne.marie.pichon@aliceadsl.fr](mailto:anne.marie.pichon@aliceadsl.fr)

Tél : 02 96 37 52 65

## Genêts d'or

Le club des Genêts d'or a fêté les anniversaires des adhérents nés en mai, juin, juillet, août et septembre. Louise Prat, qui a fêté ses 90 ans, ainsi que Louissette Buscaglia, Denise Boété et Jean Boété, ont fêté leurs 80 ans et ont reçu un cadeau, tout comme la doyenne du club, Louise Le Bris, née le 9 septembre 1917, qui a fêté ses 101 ans et qui est une fidèle des réunions hebdomadaires du club.





## ASELP

Quelques semaines après la rentrée et à quelques jours de son Assemblée générale, force est de constater le nombre croissant de demande d'activité au sein de ses 16 sections.

- 2 cours d'anglais sont organisés cette année, le mardi de 18h30 à 20h, le mercredi de 10h à 11h30 avec en plus pendant les vacances scolaires une aide pour les enfants de 12 ans et plus : 2h par jour avec des discussions pour leur faciliter l'expression orale ceci pendant la 1<sup>ère</sup> semaine;
- 3 cours d'informatique, peut-être 4 bientôt, le lundi soir, le mercredi soir, le jeudi matin et après-midi,
- 3 cours de sophrologie, le lundi de 18h à 19h15, le mardi de 17h à 18h15, le jeudi de 18h45 à 20h,
- le scrappbooking 3 cours, le jeudi après-midi et le jeudi soir de 20h à 22h pour les débutants le samedi après-midi,
- 3 cours de yoga le lundi de 18h à 19h30, le jeudi de 16h50 à 18h20, et le vendredi de 19h30 à 21h.

### Le dessin

L'activité couvre tous les domaines du dessin (étude, sujets tels ou libres, crayon, fusain, aquarelle, pastel et ceci pour débutant ou plus confirmés.

L'activité prend place tous les 15 jours, le mardi de 18h30 à 20h dans la salle du CAREC à Ploubezre. En fin d'année une journée « nature » est organisée pour la réalisation d'une peinture ou dessin. Les cours sont prodigués par Jacqueline DENIS.

En plus les autres activités augmentent leur nombre d'adhérents.

Les randonneurs ont fait une marche à Guingamp avec le regard sur le Trieux et plus près le long du jardin d'Hortense



à Pommerit-Jaudy, des hectares d'hortensias....

Renseignements 06 50 55 37 10

Site internet : [www.aselp.fr](http://www.aselp.fr)



## ACV Ploubezre

Les 7 et 8 octobre 2018, les cyclos de Ploubezre se réunissaient dès 8h00 pour la sortie masculine.

Cette année, Gérard LANDRE, Michel LOZAIC'H et Jacques LE GALL avaient organisé un week-end à Braspart dans les Monts d'Arrée. Une fois installé et après avoir pris le déjeuner, la pétanque et les palets étaient au programme.

Le lendemain, une sortie vélos avait comme objectif le Mont-Michel à Saint-Rivoal et dans l'après-midi, accompagnés des femmes, une promenade digestive autour du lac du Drennec.

De retour à salle Marie Curie vers 18h30 et après avoir partagé le dernier repas de cette sortie masculine, les organisateurs de la sortie 2019 se sont fait connaître.

Vivement l'année prochaine.



## ASP 22



Eric LE GUILLOUX (coach de la nordique) avec les adhérents de la section en plein échauffement.

L'ASP22 de Ploubezre a fait sa rentrée sportive le lundi 17 septembre 2018, pour toutes les sections : Eveil sportif 2/5 ans, Badminton, Volley loisir, Fitness adultes et enfants 8/14 ans et marche nordique. Cette année en plus du dimanche matin, la marche nordique propose l'activité le lundi soir de 18h30 à 20h30. Au niveau du fitness quelques nouveautés avec le nouveau coach sportif Thomas. Thomas et Anais se partagent les 9h de cours de fitness proposés par l'association. N'hésitez pas à venir voir, essayer, les activités et adhérer si cela vous plaît.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le blog [www.asp22.fr](http://www.asp22.fr) ou contacter au 06.34.98.83.75 Valérie DENIEL pour le fitness, au 0641666094 Eric DENIEL pour l'éveil sportif et le volley, au 0684784120 Kristell MARIE pour le badminton et au 0676715389 Sabrina LE FESSON pour la marche Nordique.

# Comité de jumelage Lannion-Caerphilly / Ploubezre-Llanbradach

## RETOUR DU PAYS DE GALLES

Le comité de jumelage Lannion - Caerphilly / Ploubezre - Llanbradach a organisé son voyage bisannuel au Pays de Galles du 28 juillet au 2 août. Ainsi, 39 personnes, dont 6 familles de Ploubezre ont traversé la Manche pour aller retrouver leurs cousins Gallois.



Dès notre arrivée à Caerphilly le samedi soir, nos hôtes avaient organisé une petite réception au « Pen-yr-Heol Community Centre » avec un mot de bienvenue du Maire de Caerphilly. Le lendemain matin, la traditionnelle partie de boules avec la remise en jeu du trophée Cy.Collins n'ayant pu se dérouler comme prévu, elle a été remplacée par un jeu de quilles typiquement Gallois tout aussi amusant. L'après-midi était libre dans les familles et la journée s'est terminée au « Social Club » de Llanbradach autour d'un buffet convivial avec initiation de danses en ligne. Cette soirée a donné lieu à des échanges de cadeaux entre Gildas Nicolas Premier Adjoint de Ploubezre, et le maire de Llanbradach Colin Mann dont les villes sont jumelées depuis 24 ans.

Le lundi, le groupe trégorrois est parti en excursion sur la côte galloise avec la découverte de la plage de Barry Island et la visite guidée du château de St Donat qui abrite un très beau patrimoine architectural et culturel. Le mardi matin, c'était la visite de la petite ville de Chepstow avec son château du 11<sup>ème</sup> siècle et son ancien pont en fer qui permet de traverser la rivière Wye qui sépare le Pays de Galles de l'Angleterre. L'après-midi a été

consacrée au superbe parc floral avec cascades et grottes de Dewstow.

En soirée, le dîner de gala offert par le comité de jumelage gallois, et qui se tenait dans l'imposante forteresse médiévale du château pavoisé du drapeau Breton, a été également l'occasion de divertissements et d'échanges de cadeaux entre l'élue de Lannion Anne Claire Even et le Maire de Caerphilly.

La dernière journée, celle du mercredi avait été préparée par le Comité et avait pour but de faire connaître Exeter sur le chemin du retour vers Plymouth. Au programme, la superbe cathédrale, le musée et ses très riches collections ainsi que les canalisations souterraines de la ville.

Mi octobre, les participants à ce voyage se retrouveront ensemble pour échanger leurs souvenirs et l'année prochaine, ce sera au tour de nos amis Gallois de nous rendre visite en Bretagne avec la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage entre Ploubezre et Llanbradach qui devrait donner lieu à quelques festivités.



## US Ploubezre

### Coupe de France de Football : L'U.S PLOUBEZRE peut être fière de son parcours

Qualifiée pour le 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France de Football, l'U.S PLOUBEZRE était devenue le petit poucet des Côtes d'Armor dans cette compétition et espérait poursuivre et, pourquoi pas, devenir le petit poucet Breton au 6<sup>ème</sup> tour.

En tirant l'équipe des G.D.R de GUIPAVAS pour ce 5<sup>ème</sup> tour, la partie ne s'annonçait pas facile contre une équipe leader de son groupe de R1 (2 divisions plus haut que Ploubezre), pourvue de nombreux joueurs d'expérience et ambitionnant clairement de jouer à l'étage supérieur (N3) l'an prochain.

Sous un temps exécrable, les bleus (vêtus de blanc pour l'occasion) ont joué crânement leur chance devant une belle galerie (plus de 250 spectateurs). Menés au score à la mi-temps, suite à un pénalty pour le moins « généreux », l'USP a su revenir rapidement au score en 2<sup>nd</sup>e période sur un pénalty, indiscutable celui-là, transformé par Clément LE BIHAN. L'USP se créait alors quelques occasions de but



franches et faisait douter GUIPAVAS mais allait s'incliner à la 88<sup>ème</sup> minute de jeu, encaissant un but synonyme de victoire et de qualification pour GUIPAVAS.

Du club de GUIPAVAS, nous ne retiendrons que leur victoire, le reste n'étant pas très glorieux de la part de ce club dont l'humilité ne semble pas une de leurs valeurs.

Telle est la loi du sport mais l'entraîneur et les joueurs pouvaient être fiers du parcours effectué et d'avoir longtemps fait douter un club de R1 après avoir épinglé, lors des tours précédents, le club de PAIMPOL (R1) et le l'AS GOMENE (R3). Et sans oublier les 2 premiers tours gagnés contre GOUDELIN (D1) et LIZILDREY (D3).

Place maintenant au championnat de R3 et aux autres Coupes (Coupe de Bretagne et Ange LEMEE) ou l'USP espère encore briller et porter hauts les couleurs locales. Tout comme ses autres équipes Seniors mais aussi ses Jeunes et son école de foot ... et ses vétérans.

Avec plus de 250 licenciés cette saison, un record, l'USP peut voir l'avenir « en Bleu ».



# Min Ran

## Quelles activités

Min Ran a parmi ses statuts : les soutiens du patrimoine et de la culture bretonne.

Ceux qui à Ploubezre sont les plus prisés : la broderie, la danse bretonne et à un degré moindre la langue bretonne pour adulte et jeunes enfants : les deux enseignements sont disjoints.

Activités & lieux	Jours et horaires des cours
Broderie au Club house.	Les vendredis de 13h30 à 16h30
Enseignement Breton adulte.	Libre dates et heures en fonction des desiderata
Danse Bretonne au Carec ou salle Paugam quand Carec réservé à une autre activité.	Vendredi de 20h45 à 22h45
<b>Langue bretonne immersion enfants</b> ou locuteurs confirmés, tranche d'âge CP/CM2	<b>Nouvelle activité</b> à rentrée de septembre 2018, les mercredis de 9h30 à 10h15 pour les débutants & à 10h30 à 10h30 10h30 à 11h15 pour les confirmés.

## La vie à Min Ran.

- En broderie participent, chaque année, à plus ou moins une unité, dix personnes, c'est un passe temps de longue haleine, patience, méticulosité, Annick Michel est là pour vous guider.
- La danse Bretonne du point de vue musical est un groupe chanceux, viennent jouer à chaque séance : un violon, un accordéon chromatique et deux accordéons diatoniques au moins ; y participent environ 45 personnes quand on fait salle pleine et comme à la « fac » après Pâques nous terminons à 30 au mois d'avril.
- La langue bretonne attire moins, apprendre ce n'est pas un loisir du moins pas vraiment même si on a la passion.
- **Avec Min Ran** l'année se termine toujours par une randonnée chaque début juillet et recommence par une autre chaque début septembre.



La broderie Mars 2018



Carnoët Sept 2018

# Ploumilliau Ploubezre Basket Club

Le PPBC, qui compte pour sa deuxième saison une trentaine de licenciés, a repris les entraînements depuis septembre.

Nous accueillons les basketteurs amateurs, confirmés ou loisirs à partir de 5 ans.

Si vous souhaitez partager cette passion de la balle orange dans une ambiance détendue et conviviale, n'hésitez pas à nous contacter : [ppbc77@yahoo.com](mailto:ppbc77@yahoo.com) ou 06.64.31.39.29.

Le PPBC vous souhaite une très belle saison sportive.

Présidente : REMY Sophie

Secrétaire : GUIBERT-LASSALLE Anne

Trésorière : MAGALON Maryline



## Lutte contre la mucoviscidose

La commission culture et vie associative de Ploubezre lutte contre la mucoviscidose a remis un chèque de 3 000 € à l'association Le Trégor contre la muco - Pierre-Le-Bigaut, représentée par Daniel Bercot, son président. Ce montant récolté correspond au rendez-vous annuel qui avait regroupé 700 spectateurs les 23 et 25 février 2018.

La carte de la solidarité avait fait deux salles combles, pour assister à une pièce jouée par la troupe L'Entracte de Maël-Carhaix, où rires en cascades étaient au rendez-vous.

Jean-Paul Gourlay et sa troupe nous donne à nouveau rendez-vous avec une autre pièce intitulée Amédée. Elle sera jouée pour la même cause le vendredi 1<sup>er</sup> mars et le dimanche 3 mars 2019, au Carec, dates à retenir !



## Courir pour la vie courir pour Curie



La 24<sup>ème</sup> édition de « La André Paugam, courir pour la vie courir pour Curie » a rassemblé le 9 septembre dernier plus de 200 cyclistes et vététistes qui ont pédalé pour la bonne cause, sur des circuits allant de 22 à 95 km. Ils ont été imités par les marcheurs, les coureurs à pied, et les adeptes de la marche nordique. Chaque sportif participant à hauteur de six euros, les organisateurs ont été remerciés par Jeanine Paugam, et ont promis de se retrouver l'année prochaine. Les bénéfices de ces épreuves seront reversés à la recherche contre le cancer.

## Téléthon 2018

**Du 3 au 9 décembre** toutes les activités de l'ASP 22 seront au profit du Téléthon. (Volley-ball, Fitness, Zumba, Badminton)

### Vendredi 7 Décembre

Repas crêpes sur réservation  
Places limitées à 140 couverts.  
Salle du CAREC à partir de 12h  
Repas complet : 12 €

Contacts pour réservation :  
Ernestine Lamour 02 96 47 18 85  
Madeleine Geffroy 02 96 47 15 45

### Samedi 8 décembre

Randonnée  
Départ du CAREC à 14h,

### Dimanche 9 décembre

Cyclos : départ à 9h du CAREC, boucle de 60 km ou libre

VTT : départ à 9h du CAREC, circuit de 35 km ou libre

Trail: départ 9h30, circuit de 14 km

Jogging : départ 10h, circuit de 10 km sur route

Marche Nordique : Départ à 9h30 du CAREC circuit en groupe

Fest-Deiz au Carec de 15h à 19h avec les musiciens de Min Ran : Merc'hed Ploubêr, Remi, Jakez ha Rolande. Musiciens et chanteurs du Centre Culturel Breton de Lannion : Ar Velewenn et Trio KSL.



Venez nombreux en famille  
Sésame : 5 € ; gratuit enfant de moins de 12 ans  
(Les bénéfices seront entièrement reversés au Téléthon)  
Les dons sont les bienvenus.



# Le mot de l'opposition

## Ger an tu-enep

### Ploubezre à la dérive !

#### Hausse incontrôlée de la taxe d'habitation

Dans le Kelou de mai, nous vous avons alerté sur les incidences liées à la décision de la majorité de supprimer l'abattement général de 15% à la base, dans le calcul de la taxe d'habitation. L'heure de vérité a sonné ! La conséquence est des augmentations mécaniques record avec des disparités importantes de +16% à +35% pour les foyers modestes. Tout cela sans toucher aux taux !

Contrairement aux dires de Mme le maire, nos calculs de mai étaient bien représentatifs et même en-dessous de la réalité, puisque la décision de la majorité entraîne la suppression de l'abattement pour l'intercommunalité.

C'est donc la double peine à Ploubezre ! Non seulement la commune est à contre sens du national mais aussi, elle défie le triste record des hausses d'impôts !

Quant à faire face à l'héritage des charges selon Mme le Maire, Ploubezre est dans le quart des communes les moins endettées du Trégor. Et quant aux charges de la ZAC, ce sont des stocks de terrains constructibles, encore faut-il avoir une politique volontariste de développement ? Quel bel héritage !

Une gestion responsable ne doit pas laisser de place à de l'improvisation, et encore moins lorsqu'il s'agit de décision concernant des impôts. Quelle triste dérive !

#### Chers contentieux

La commune est en contentieux avec une société de TP sur des travaux de voirie 2016. Pourquoi n'avoir pas recherché une solution à l'amiable ? Le maintien du conflit ne permet plus à Ploubezre de faire jouer correctement la concurrence.

Sur les 59 communes de LTC, seule Mme le maire de Ploubezre s'est opposée aux modalités de transfert de la compétence enseignement de la musique et saisi le Tribunal Administratif considérant que l'accord communautaire n'était pas juste (2 € par habitant). Pourtant, aujourd'hui, nos élèves de CE2, CM1 et CM2 bénéficient de cet enseignement par des intervenants de l'école de musique et notre association « La ruche » poursuit son développement musical. La raison a fini par l'emporter. Nous saluons le retrait du recours de Mme le Maire auprès du Tribunal. Quel triste spectacle !

**J-Y Menou, V Chauvel, J Massé, G Perrin, M Le Manac'h**

## Agri écoute

### Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19

Difficultés financières, familiales, menace sur l'activité professionnelle, solitude... Certaines situations peuvent entraîner une grande souffrance psychologique dont il est difficile de s'extraire seul. Afin de toujours mieux protéger et accompagner ses ressortissants, la MSA renforce son service d'écoute Agri'écoute lancé en 2014.

#### Un service accessible en permanence

Vous pouvez joindre Agri'écoute à tout moment, 24h/24 et 7j/7 pour échanger de façon complètement anonyme.

#### Une écoute spécialisée

En composant le numéro d'Agri'écoute, vous serez mis directement en relation avec un psychologue clinicien diplômé qui vous aidera à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse ou angoissante et à trouver des solutions.

#### Le rôle clé de l'entourage

S'il ne peut se substituer au médecin ou au thérapeute, l'entourage joue souvent un rôle primordial car il est généralement le plus à même de détecter un changement de

comportement ou de discours chez un proche.

Si vous-même, dans vos relations familiales, professionnelles ou amicales, êtes en contact avec un salarié ou un exploitant agricole en proie à des difficultés, n'hésitez pas à l'informer et l'inciter à contacter Agri'écoute sans plus attendre.

Pour plus d'informations sur le dispositif Agri'écoute de la MSA, rendez-vous sur le site [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)



Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au :

**09 69 39 29 19**  
(Prix d'un appel local)

**AGRI'ÉCOUTE**  
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

# L'essentiel des Conseils Municipaux

## Ar pep brassañ eus kuzulioù ar gumun

### Conseil Municipal du 18 mai 2018

#### 1/ desserte électrique de la partie sud de la ZAC

##### A) Présentation :

Monsieur NICOLAS informe l'assemblée de deux projets distincts pour la desserte électrique de la partie sud de la ZAC :

1. L'alimentation électrique de la partie centrale de la ZAC (alimentation HTA), avec mise en place d'un transformateur;
2. L'effacement de la seconde partie de la ligne aérienne,
3. Monsieur NICOLAS précise alors à l'assemblée qu'il convient d'autoriser le Maire signer les conventions financières correspondant aux deux opérations et dont les conditions de détails sont les suivantes :

##### 1/ Réseau électrique :

Le projet d'alimentation HTA de la ZAC du bourg, sous maîtrise d'ouvrage du SDE, est estimé à 70 200 € HT. La commune ayant transféré la compétence de base électricité au Syndicat d'Énergie, elle versera une subvention d'équipement de 24%, calculée sur le montant de la facture entreprise, affectée du coefficient de marché, auquel se rapportera le dossier, soit 16 848 €;

##### 2/ Déplacement des réseaux

Les travaux de déplacement de la ligne HTA sous maîtrise d'ouvrage ENEDIS sont estimés à 87 860,14 €. ENEDIS prend en charge 17 900 €. Le solde se répartit entre le SDE, dont le montant de la participation est de 40 % du montant des travaux, soit 35 144,05 €. Il reste alors à la charge de la commune une participation de 34 816,09 €.

##### B) Décisions :

###### 1/ Convention avec le SDE

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le projet d'alimentation HTA prévu pour la Zone d'Activité Concertée du bourg de Ploubezre

###### 2/ Déplacement des réseaux

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le projet de déplacement de la ligne HTA pour un montant de 87 860,14 € par ENEDIS ;
- D'autoriser le Maire à signer le devis (de 69 960,14 € TTC, déduction faite de la participation d'ENEDIS de 17 900 €) ;
- Prend acte du financement du SDE à hauteur de 40 % de l'opération, soit un montant prévu de 35 144,05 €;

#### 2/ Tarifs A.L.S.H. / C.L.S.H., cantine et garderie :

##### A) Tarifs de cantine :

Madame LE CARLUER rappelle les tarifs appliqués aux écoles et précise qu'ils ont été examinés en Commission Finances. Compte tenu du déficit du service, de l'ordre de 50 %, et considérant que le coût des achats alimentaires est stable malgré l'introduction de plus en plus importante de denrées jugées plutôt coûteuses (produits bio ou venant de pratiques plus respectueuses de l'environnement, produits provenant des circuits courts, ...), elle propose de maintenir les tarifs pour l'année scolaire en cours, soit :

Cantine scolaire :	Tarif 17/18	Tarif 18/19
Cantine enfants Ploubezre	De 3,00€	à 3,00€ (+0,00%)
Cantine enfants « Extérieurs »	De 3,44€	à 3,44€ (+0,00%)
Garderie scolaire du midi	De 3,71€	à 3,71€ (+0,00%)
Cantine Adultes	De 5,27€	à 5,27€ (+0,00%)

##### B) Tarifs garderie :

Madame LE CARLUER, vu l'avis de la Commission Finances, propose que le tarif de la garderie soit maintenu pour l'ensemble des « QF-- », compte tenu du déficit du service qui est supérieur à 50 %, soit :

Formule	Quotient Fam. <= 512 €	Quotient Fam. > 512 €
matin : 7 h 30 – 8 h 35	0,75 €	1,14 €
soir : 16 h 30 – 18 h 30	1,13 €	1,69 €
matin + soir :	1,50 €	2,18 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs proposés pour l'année scolaire 2018/2019. Par ailleurs, le Conseil Municipal maintient, à l'unanimité, le dispositif selon lequel tout enfant qui sera en garderie sans bulletin d'inscription, se verra facturé forfaitairement 5 € par enfant et par tranche commencée d'1/2 heure.

De même, le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient le dispositif selon lequel tout dépassement de l'horaire de garderie, le soir, sera facturé forfaitairement 15 € par enfant.

Ces tarifs prennent effet pour l'année scolaire 2018/2019.

##### C) Tarifs de Centre Aéré / ALSH de l'année scolaire :

Madame LE CARLUER rappelle les tarifs actuels des centres de loisirs de Ploubezre et précise qu'il existe deux tarifs : l'un pour le centre de loisirs du mercredi, l'autre pour les centres de loisirs des petites vacances et d'été. La proposition examinée en Commission des Finances est de maintenir le tarif de toutes les tranches. En conséquence, la grille de tarifs suivante est soumise au vote de l'assemblée, pour application à la période allant du 1/9/2018 au 31/8/2019 :



(1)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
QF	Jusqu'à 550 €	de 551 € à 750 €	de 751 € à 950 €	de 951 € à 1200 €	Plus de 1200 €
Tarif / journée (2) repas compris de 7h45 à 18h30	7,77 €	9,63 €	11,65 €	14,00 €	16,07 €
Tarif ½ journée du mercredi de 13h30 à 12h30 (maxi)	3,00 €	3,72 €	4,49 €	5,40 €	6,21 €

(1) + 13 € par nuitée et par enfant participant à la semaine camping des moyens ou des grands.

(2) Tarif applicable sur des forfaits de 3, 4 ou 5 jours uniquement, ou pour les cas dérogatoires (maladie, ...).

Après en avoir délibéré, l'assemblée, approuve, à l'unanimité, les tarifs proposés et décide de son application sur la période allant du 1/9/2018 au 31/8/2019.

### **3/ Attribution de marché – Voirie rue François Guillou**

Madame le Maire fait part à l'assemblée du résultat de la consultation pour la réalisation des travaux de voirie définitive, rue François LE GUILLOU. Elle précise que les travaux de raccordement des logements Armorique Habitat sont en cours d'achèvement mais que le marché initial est devenu caduc compte tenu du délai écoulé depuis sa notification.

Puis elle précise que c'est l'entreprise EUROVIA, moins disante, qui a reçu la meilleure note lors de l'analyse des offres par la commission d'ouverture des plis, avec un montant de travaux estimé à 79 032,65 € Hors Taxes (94 839,18 € TTC), inférieure à l'estimation des travaux (107 170 € TTC).

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de marché, compte tenu des conclusions de la commission d'ouverture des plis, et en avoir délibéré, décide par 17 voix pour et 4 abstentions (Mmes CHAUVEL, PERRIN et sa procuration, Monsieur MASSE) : D'Autoriser le Maire à signer le marché à passer avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 79 032,65 € HT soit 94 839,18 € TTC.

### **4/ Affaires diverses**

#### **\* Point sur la nouvelle organisation des services :**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une Note de Service sera distribuée la semaine prochaine au personnel en vue de formaliser l'organisation existante, d'en préciser le caractère temporaire, et de définir des référents de pôles, en vue de faciliter et fluidifier les missions. Elle les énonce :

- Au sein du service administratif : Référente administrative ; Référente urbanisme ; Référente personnel ; Référente écoles ;
- Au sein du service administratif : Pôle voirie, Pôle espaces verts, Pôle bâtiments, Pôle restauration ;

Monsieur MASSE demande si les membres de l'assemblée auront une copie de la note et à quel moment. Suit un échange au cours duquel Madame le Maire accepte la communication de ce document en précisant que, s'agissant d'un document à usage interne, il n'a donc pas vocation à être diffusé et qu'il conviendra de respecter cette prescription, ce qui fait consensus. Par ailleurs, il est convenu que le document sera diffusé aux membres de l'assemblée uniquement après que les agents auront pu en prendre connaissance.

#### **\* Résultat des élections des représentants du personnel :**

Madame le Maire informe l'assemblée du résultat des élections de représentants du personnel dans les services municipaux, savoir :

- Arnaud MORVAN (STM) ;
- Véronique ROLLAND (Mairie) ;
- Ghislaine HELARY (Ecoles) ;
- Delphine MAYEUX (Entretiens des bâtiments hors écoles).

Elle précise que ces représentants seront notamment présents lors des travaux de mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel). Par ailleurs des réunions sont organisées au service technique chaque mardi et aux écoles 1 fois par mois.

Monsieur MASSE, pour l'opposition, demande aussi à être associé aux réunions.

#### **\* Présentation du travail en cours sur la numérotation :**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un travail est en cours depuis la mi-avril pour la numérotation de certaines voies, avec le concours du service SIG de LTC. Elle précise que l'objectif est de conserver les noms de villages mais d'y adjoindre un numéro et un nom de route. Ce travail se déroulera jusqu'en fin d'année 2018.

#### **\* Lutte contre les frelons asiatiques :**

Madame le Maire rappelle le projet de fédérer la lutte contre le Frelon asiatique au sein de LTC et que la condition de base de ce projet est de s'en tenir à la lutte contre cette espèce envahissante (à l'exclusion du Frelon européen ou d'autres insectes). Pour vérifier cette condition, depuis l'année 2016, deux référents sont désignés au sein de la commune : Monsieur François VANGHENT et Monsieur Arnaud MORVAN (agent responsable des espaces verts).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal de Ploubezre approuve le projet de convention à passer avec Lannion Trégor Communauté, Il fixe son tarif d'intervention, en complément de l'aide de LTC, à 40 € pour les colonies secondaires et à 15 € pour les primaires.

#### **\* Travaux sur le parking du CAREC :**

Madame PERRIN relève que les travaux d'aménagement du parking du CAREC et de la salle des sports se font durant le temps scolaire et indique qu'un problème de sécurité se pose en conséquence au moment de la circulation la plus importante. Elle demande si une adaptation du chantier serait envisageable durant ces temps forts.

Monsieur LE FOLL précise alors le calendrier des travaux et indique que les problématiques de sécurité ont été intégrées dans l'organisation du chantier et que les travaux les plus importants sur la voie d'accès à l'école se feront au mois de juillet. En conséquence, il relève qu'il est difficile de prétendre ne pas laisser l'accès de la zone incriminée à l'entreprise.

Enfin, Monsieur LE FOLL communique une information sur la réfection du plancher de la classe mobile, qui pose problème dans la mesure où son mauvais état peut être associé à la dégradation de la structure. Il convient donc d'être circonspect avant d'envisager des travaux importants.

# Conseil Municipal du 2 juillet 2018

## 1/ Procès verbal de la séance précédente :

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité et signé par les membres présents.

En préambule, Monsieur MENOÛ s'étonne que l'inscription de la délibération sur la gratuité funéraire ne soit portée à l'ordre du jour. Madame GOURHANT rétorque que cette question ne sera pas discutée en séance publique mais à huit clos en fin de séance.

Monsieur MENOÛ souhaite le retrait du chargé de mission de la table des délibérations ce que Madame le Maire refuse. Elle rappelle qu'une note de service a été distribuée à tous les élus expliquant la place du chargé de mission dans la collectivité et confirme que sa présence est légitime.

## 2/ Affaires communautaires :

### Modification des statuts de LTC

Madame GOURHANT explique que le département demandait que ce soit un Groupement de coopération sociale et Médico-sociale Moyen et de Services. Les associations gardent leur statut tout comme les syndicats leur statut de droit public jusqu'en 2020. Un inconvénient sera l'éloignement de l'utilisateur vis à vis du service.

## 3/ Demandes de financements :

### Demande de fonds de concours de LTC - Aide à la voirie communale :

Madame le Maire fait part à l'assemblée du projet arrêté en Commission au titre du financement par LTC d'un programme d'aide à la voirie communale.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet arrêté en Commission et en avoir délibéré, approuve la proposition de programme de travaux « Voirie Rurale » comprenant la réalisation des voies du **Joncour** et de **Convenant Le Grand** et adopte le plan de financement suivant :

LTC aide à la voirie communale (20 %)	10 196,60 €
Commune :	40 786,55 €
<b>Total</b>	<b>50 983,25 € H.T.</b>

Il sollicite, à l'unanimité, de Lannion Trégor Communauté l'attribution de l'aide au taux maximum pour la réalisation de ces travaux.

### Demande de fonds de concours de LTC - Aide à la voirie d'intérêt communautaire :

Madame le Maire fait part à l'assemblée du projet arrêté en Commission au titre du financement par LTC d'un programme d'aide à la voirie d'intérêt intercommunale.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet arrêté en Commission et en avoir délibéré, approuve la proposition de programme de travaux « Voirie Rurale » comprenant la réalisation de la voie du **Quinquis**, classée d'intérêt communautaire et adopte le plan de financement suivant :

LTC aide à la voirie communale (15 %)	3 260,50 €
Commune :	18 476,00 €
<b>Total</b>	<b>21 376,50 € H.T.</b>

Il sollicite, à l'unanimité, de Lannion Trégor Communauté l'attribution de l'aide au taux maximum pour la réalisation de ces travaux.

### Demande de fonds de concours LTC - Aménagement des centres bourgs

Madame le Maire fait part à l'assemblée que LTC vient d'adopter un nouveau fonds de concours pour l'aménagement des centres-villes et centres-bourgs.

La commune souhaite présenter le projet d'aménagement

du centre bourg correspondant à la requalification de l'espace public aux abords des écoles, de la salle polyvalente du CAREC et de la salle des sports et à l'amélioration des équipements en lien avec les services publics.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet sollicite le fonds de concours « aménagement de centres-bourgs »

Il sollicite, à l'unanimité, de Lannion Trégor Communauté l'attribution de l'aide au taux maximum pour la réalisation de ces travaux.

### Demande de subvention de la Région-Aide au matériel d'entretien

Madame le Maire fait part à l'assemblée que la commune souhaite acquérir une herse étrille pour entretenir le gazon des terrains de foot et pour désherber mécaniquement les allées gravillonnées.

Ce projet peut faire l'objet de subvention (acquisition de matériel de désherbage alternatif) de la Région Bretagne à hauteur de 50%.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, approuve la proposition d'acquisition d'une herse étrille :

Conseil Régional (50 %)	1 004,00 €
Commune :	1 004,00 €
<b>Total</b>	<b>2 008,00 € H.T.</b>

Il sollicite, à l'unanimité, de la Région Bretagne l'attribution de l'aide au taux maximum pour l'acquisition de ce matériel.

## 4/ Création d'un poste d'Attaché/Attaché principal et création d'un emploi fonctionnel (interne/externe) :

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la création d'un poste d'attaché/attaché principal et d'un emploi fonctionnel pour diriger les services et coordonner l'organisation.

Monsieur MENOÛ indique qu'un DGS travaille en étroite collaboration avec le Maire et s'interroge sur cet emploi qui pourrait ne pas être en phase avec le maire en 2020.

Madame le Maire répond que c'est la raison pour laquelle ce poste sera détaché en emploi fonctionnel.

Monsieur MASSE interroge l'assemblée sur le coût de cette embauche et sur l'absence d'inscription budgétaire pour 2018.

Madame Le CARLUER lui répond que la commune a les capacités financières de financer cet emploi sur 3 mois en 2018.

### A) création d'un emploi fonctionnel (interne/externe) :

Madame le Maire propose la création d'un emploi fonctionnel.

Considérant la nécessité de créer un emploi de Directeur Général des Services à temps complet pour diriger l'ensemble des services et d'en coordonner l'organisation à compter du lendemain du Conseil Municipal de ce jour.

Considérant que cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative, au(x) grade(s) d'Attaché ou Attaché Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 9 contre et 3 abstentions

DECIDE : - de créer un emploi fonctionnel,

### B) Création d'un poste d'Attaché/Attaché principal

Considérant la nécessité de créer 1 poste permanent à temps complet concomitamment à la délibération pour création d'un emploi fonctionnel, la création d'un poste d'attaché/attaché principal est faite pour permettre l'éven-



tuelle mutation d'un agent titulaire provenant d'une autre collectivité et être détaché sur les emplois fonctionnels. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 9 contre et 3 abstentions,

Décide : de créer un poste d'attaché/attaché principal

**5) Mise à jour et modification du tableau des effectifs avec nominations et recrutements**

Madame le Maire propose à l'assemblée d'adopter le nouveau tableau des effectifs à effet au 3 juillet 2018 :

	Grade	%	DHS
Administratif	Attaché/Attaché Principal	100%	35
	Adjoint Administratif	100%	35
Technique	Agent de Maîtrise Principal	100%	35
	Agent de Maîtrise	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Territorial	100%	35
	Adjoint Technique Territorial	91%	32
	Adjoint Technique Territorial	85,70%	30
	Adjoint Technique Territorial	100%	35
Adjoint Technique Territorial	100%	35	

Administratif	Attaché Principal	100%	35
	Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	100%	35
	Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Rédacteur	100%	35
	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	35
	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	35
Technique	Ingénieur Territorial	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%	35
	Adjoint Technique Territorial	100%	35
	Adjoint Technique Territorial	100%	35
	Adjoint Technique Territorial	100%	35
	Adjoint Technique Territorial	80%	28
	Adjoint Technique Territorial	62,85%	22

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 5 abstentions,

ADOpte le nouveau tableau des effectifs au 3 juillet 2018

**6) Rapport annuel sur le service d'eau potable :**

Madame le Maire rappelle que la loi n° 96/101 du 2 février 1995 impose que soit présenté, à l' « assemblée délibérante, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ». L'objet de ce rapport est de donner une information annuelle au Conseil Municipal ainsi qu'aux usagers sur la gestion technique du service, son coût, les perspectives ou projets de ce service et la gestion du fermier quand le service est affermé.

Puis Madame le Maire propose que l'assemblée examine les éléments du rapport sur le service d'eau.

**1) Rapport sur le service de l'eau :**

Monsieur VANGHENT présente alors le rapport annuel sur la gestion du service d'eau, qui fait ressortir les éléments suivants :

	2017	2016	2014	2012	2011	2010	2005
Ventes d'eau	139 856 m³	130 929 m³	133 346 m³	132 955 m³	137 480 m³	137 218 m³	116 193 m³
Prod°/achats	158 035 m³	146 824 m³	147 772 m³	160 100 m³	154 161 m³	150 949 m³	122 049 m³
Dont achats Traou L.	77 744 m³	66 347 m³	65 296 m³	84 197 m³	116 373 m³	149 461 m³	~120 000 m³
Dont achats Plourmill.	1 607 m³	1 176 m³	~ 1 256 m³	1 342 m³	1 581 m³	1 486 m³	~2 145 m³
Pertes d'eau	18 179 m³	15 895 m³	14 246 m³	27 145 m³	16 681 m³	13 731 m³	5 856 m³
Linéaire	101,18 Km	101,18 Km	107,5 Km	107,5 Km	97,6 Km	97,6 Km	
ILP/Km/jour	-0,49 m³/J	-0,38 m³/J	-0,28 m³/J	-0,69 m³/J	0,47 m³/J	0,38 m³/J	-0,12 m³/J
Nombre d'abon.	1 892	1 816	1 767	1 747	1 669	1 589	1 376

A ce jour, les techniciens ont noté un rechargement rapide de la nappe d'alimentation durant l'hiver, ainsi qu'une amélioration sensible du paramètre Nitrate de l'eau brute (40 mg/l).

De même, l'ARS a communiqué une analyse des pesticides présents dans l'eau brute en 2017 et qui livre une évolution sensible de la qualité de l'eau brute :

Valeurs moyennes	Valeurs maxi !	2017 (1 mesure)	2016 (1 mesure)	2014 (1 mesure)	2012 (1 à 2 mesures)
Nitrates	100 mg/l	49,0 mg/l	43,3 mg/l	46,3 mg/l	57 mg/l
Atrazine	<= 0,1 µg/l	0,075 µg/l	0,080 µg/l	0,065 µg/l	0,09 µg/l
Déséthylatrazine	<= 0,1 µg/l	0,130 µg/l	0,230 µg/l	0,09 µg/l	0,255 µg/l
Diuron	<= 0,1 µg/l	néant	0,020 µg/l	0,025 µg/l	0,055 µg/l
Bromacil	<= 0,1 µg/l	néant	Non détecté	Non fourni	0,03 µg/l
Glyphosate & AMPA	<= 0,1 µg/l	néant	Non fourni	Non fourni	néant
Pesticides totaux	<= 0,5 µg/l	Non fourni	0,455 µg/l	0,22 µg/l	0,5 µg/l

Valeurs moyennes	2011 (5 mesures)	essais 2009 & 2011	2006	2001	Val. Max. (réf 2000)
Nitrates	50,4 mg/l	44 mg/l	49,19 mg/l		57,6 mg/l
Atrazine	Non fourni	0,1 µg/l	0,23 µg/l	0,18 µg/l	0,27 µg/l
Déséthylatrazine	Non fourni	0,165 µg/l	0,452 µg/l	0,52 µg/l	0,71 µg/l
Diuron	Non fourni	0,055 µg/l	0,21 µg/l	0,18 µg/l	0,25 µg/l
Bromacil	Non fourni	0,025 µg/l	0,245 µg/l	Inconnu	0,245 µg/l
Glyphosate & AMPA	Non fourni	néant	néant	Inconnu	0,25 µg/l
Pesticides totaux	Non fourni	Non fourni	1,15 µg/l		1,285 µg/l

Sur la qualité de l'eau mise en distribution, comme les années passées, on relèvera que tous les paramètres analysés montrent une nette efficacité de la filière. Plus généralement, sur les deux secteurs de distribution, tous les paramètres pesticides sont au minimum de détection et aucune mesure de mauvaise qualité ne nous a été notifiée en 2017. S'agissant de la quantité de Nitrates dans l'eau distribuée, elle est généralement inférieure à 40 mg/l avec des relevés majoritairement inférieurs ou proches de 35 mg/l, ce qui marque une amélioration sensible.

Sur le prix du service de l'eau, pour un consommateur théorique de 120 m³, on obtient un coût moyen normalisé stable à 2,22 € le m³, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, qui se décompose ainsi :

Au 1 <sup>er</sup> janvier :	2018	2017	2015	2012	2011	2007	2002
Exploitant			0 €	0 €	0 €	137,58 €	114,62 €
Collectivité	205,12 €	205,12 €	205,12 €	205,12 €	205,12 €	83,75 €	105,15 €
SDAEP & Lutte contre la pollution	12,00 €	12,00 €	11,40 €	6,60 €	6,48 €	43,80 €	27,76 €
TVA	13,92 €	13,92 €	13,95 €	13,76 €	11,64 €	14,58 €	13,61 €
<b>Total</b>	<b>267,04 €</b>	<b>267,04 €</b>	<b>267,67 €</b>	<b>263,88 €</b>	<b>223,24 €</b>	<b>279,71 €</b>	<b>261,14 €</b>

Globalement, les variations de détail de prix ne présentent pas de signification particulière et, sur la moyenne durée, le prix de l'eau n'est affecté que par des paramètres extérieurs à la collectivité. En pratique, le prix de l'eau est stable depuis 2012.

### 7/ Rénovation du monument aux morts :

Madame Le Maire fait part à l'assemblée du projet de rénovation du monument aux morts. Elle précise que les travaux consistent par un lavage du monument et un re-champissage de l'ensemble des lettres.

Des devis ont été réalisés et c'est l'entreprise LE MORVAN de Plestin Les Grèves, moins disant qui a été retenue pour un montant de 3 675,67 Euros T.T.C. 261-4-10)

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la proposition de rénovation du monument aux morts.
- Dit que la dépense sera imputée au budget de la commune.
- Sollicite le concours du ministère de la défense.

### 8/ Subvention 2018 - Comice Agricole :

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une enveloppe supplémentaire de 1 000 € avait été prévue lors du vote des subventions 2018 en vue de constituer le crédit exceptionnel (1 500 €) pour le Comice Agricole et Redadeg. Une subvention de 200 € ayant été attribuée à Redadeg, l'enveloppe disponible est donc de 1 300 €.

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité : Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 800 € pour l'organisation du comice agricole sur la commune.

### 9/ Restauration du tableau de Kerfons :

Madame le Maire fait part à l'assemblée de l'inscription, par arrêté de Monsieur le Préfet de région Bretagne en date du 8 juin 2018, au titre des monuments historiques de ce tableau sous l'intitulé « Saint-Yves entre le riche et le pauvre », comme élément du retable de la chapelle sud de la chapelle de Kerfons. L'arrêté précise qu'il s'agit d'une « peinture, huile sur toile dans un cadre en bois doré, dimensions L. 131 cm, H, 128 cm (hors cadre). 2<sup>ème</sup> moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle. Attribué à Jean Baptiste PIGEON, peintre à Morlaix. Propriété commune ».

### B) Décisions :

Vu les devis actualisés sur les travaux de restauration du tableau de kerfons,

Vu l'inscription par arrêté de Monsieur le Préfet de région Bretagne en date du 8 juin 2018, au titre des monuments historiques de ce tableau sous l'intitulé « Saint-Yves entre le riche et le pauvre »,

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de choisir le devis de Madame CORBIN Gwenola pour un montant de prestation initiale de 6121,50 hors Taxes et une prestation complémentaire de 806 € HT de l'atelier du vieux presbytère pour la remise en place de l'œuvre sur son châssis dans l'encadrement.
- Sollicite les financements au taux maximum pour les tra-

voux de restauration

- Autorise les travaux.

### 10/ Affaires foncières :

#### A) Acquisition de terrain à Kerdaniou

Monsieur NICOLAS fait part à l'assemblée de la nécessité de régulariser l'emprise d'une voie à Kerdaniou. M. Le Gall et Mme Guéguen, nouveaux propriétaires cèdent à la commune la parcelle E 1242 de 68 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique. Tous les frais sont à la charge de la commune.

Désignation	Ref cadastrale	Surface	Vendeur	Montant
Délaissé communal	E 1242	68 m <sup>2</sup>	M. Le Gall et Mme Guéguen	1€ symbolique

Il est précisé que tous les frais liés à cette transaction seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'acquisition de la parcelle ci-dessus citée
- Dit que le prix a été fixé à l'euro symbolique
- Précise que tous les frais sont à la charge de la commune
- Donne au Maire tous mandats utiles pour passer l'acte.

#### 11/ Acquisition de terrain à Poulanco

Monsieur NICOLAS fait part à l'assemblée de la nécessité d'acquérir un terrain sis à Poulanco cadastré F 720 à l'indivision Perrot. Cette parcelle conviendrait pour la création d'une réserve incendie pour le secteur de Poulanco.

Le prix a été fixé à 776 €. Les frais seront à la charge de la commune.

Désignation	Ref cadastrale	Surface	Vendeur	Montant
Terrain	F 720	1940 m <sup>2</sup>	Indivision PERROT	1€ symbolique

Il est précisé que tous les frais liés à cette transaction seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'acquisition de la parcelle ci-dessus citée
- Dit que le prix a été fixé à 776 €.
- Précise que tous les frais sont à la charge de la commune
- Donne au Maire tous mandats utiles pour passer l'acte.

### 11/ Conventions à passer :

#### A) SDE pour maintenance d'éclairage public :

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la proposition de travaux du Syndicat Départemental d'Energie pour la rénovation du réseau d'alimentation de l'Eclairage Public rue A. DUVAL (CDE C) pour un montant estimatif de 890 € (coût total des travaux, majoré de 5 % des frais de maîtrise d'œuvre).

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De confier au SDE la rénovation du réseau d'alimentation rue Angela Duval pour un montant estimatif de 890 € ;
- D'autoriser le Maire à signer la convention financière avec le SDE sur cette base.

#### 12/ Ligne des plages :

Madame le Maire fait part à l'assemblée du renouvellement de l'opération « Ligne des plages » à destination des adolescents (âgés de 12 à 18 ans) de Ploubezre afin d'assurer la gratuité du transport, aller/retour, la place de la Poste jusqu'à Beg Léguer, au moyen d'un billet remis à la demande au mineur. Elle précise que LTC maintient le dispositif de l'an passé.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide le renouvellement de l'opération et la prise en charge de ces coûts par la commune.

#### 13/ Modification des horaires de l'école :



VU la délibération du Conseil Municipal du 29/01/2018 décidant des nouveaux horaires pour la rentrée de septembre 2018 soit :

Maternelle : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :  
8h40-11h55 / 13h45-16h30 (accueil 8h30 et 13h35) ;

Elémentaire : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
8h50-12h05/ 13h45-16h30

Considérant la demande du conseil d'école du 07/06/2018 d'ajustement des horaires de l'école élémentaire, Après avoir entendu les explications de Madame le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide les nouveaux horaires pour :

Elémentaire : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :  
8h45-12h05 / 13h50-16h30 (accueil 8h35 et 13h40)

**14/ Avis sur installation classée pour l'environnement :**  
Monsieur Frédéric LE FOLL se retire de la table des délibérations pour ce point.

Monsieur NICOLAS présente le projet de Monsieur Frédéric LE FOLL concernant l'extension de l'élevage de veaux de boucherie au lieu dit Kerlan en Ploubezre. L'installation classée est soumise à enregistrement.

L'élevage comprendra après projet un nouvel effectif de 622 veaux de boucherie, l'effectif de 65 vaches est inchangé. Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment de 458 places et la mise à jour du plan d'épandage. Le plan d'épandage est réparti sur une surface de 76,8 hectares dont 69,20 ha épandables.

Considérant qu'une consultation publique aura lieu du 6 juillet au 3 août 2018 inclus en Mairie.

Considérant que le dossier complet est tenu à disposition du public sur le site internet de la préfecture et à la Mairie de Ploubezre.

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme du 26 juin, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
- Donne un avis favorable au projet présenté.

#### **15/ Affaires diverses**

##### **\* Contrat d'apprentissage :**

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes

âgées de 16 à 25 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité: DÉCIDE le recours au contrat d'apprentissage, DÉCIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2018-2019, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Service technique Pôle Espace Verts	1	Cap Paysagisme	2 ans

##### **\* Repas des anciens :**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le repas des anciens qui aura lieu le samedi 29 septembre prochain. Comme il en avait déjà été convenu en CCAS, c'est la classe née en 1950 ou avant qui sera invitée ; en d'autres termes l'âge des invités est porté à 68 ans ou plus.

Par ailleurs, l'assemblée confirme le tarif du repas pour les accompagnants à 21 euros par personne.

##### **\* Séance à huit clos**

En fin de séance, suite à la question du début de séance émise par un membre de l'opposition concernant la délibération n° 2018-40 du 18/05/2018, le maire demande au conseil municipal de s'exprimer sur un débat à huit clos pour traiter cette question. Le conseil municipal décide à la majorité la séance à huit clos de ce point.

Lors de la séance à huit clos, le conseil municipal, à la majorité décide de maintenir la décision concernant la délibération N°2018-40 sur la gratuité pour la concession funéraire pour les agents de la commune.

## > ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE SANTE ?

**Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !**

Le centre d'examen de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie\*.**

**Accordez un moment à votre santé.** Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé.

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au 02.90.03.31.30 ou par mail : ces22@assurance-maladie.fr

**Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.**

\* pour les assurés du régime général

Au centre d'examen de santé, faites le point sur votre santé

Examens biologiques  
sang et urines

Entretien avec le médecin  
commentaire des résultats, examen clinique  
la proposition de participer à des ateliers d'éducation en santé  
ou à des programmes d'Education Thérapeutique du Patient

EN FONCTION DE VOS BESOINS,  
DES EXAMENS VOUS SERONT PROPOSÉS

Examen bucco-dentaire

Examens para-médicaux  
tailler, poids, tension artérielle, vision,  
souffle, vue, audition

Examen gynécologique  
+ ou - frottis



## AGENDA 2018 - 2019

### DÉCEMBRE

Vendredi 7 : Téléthron, repas crêpes, Carec  
Mercredi 12 : une réunion publique sera organisée par les services de L.T.C sur les aides financières possibles pour la rénovation et la réhabilitation des logements anciens du centre-bourg à 19h au CAREC  
Dimanche 9 : Téléthron, Fest Deiz, Carec  
Jeudi 20 : concours de belote, Carec

### JANVIER

Samedi 12 : Voeux du maire (Carec)  
Vendredi 25 : Loto Société de chasse ? (Carec)  
Dimanche 27 : Concert, Chorale Nokia et du Tertre, (église de Ploubezre)

### MARS

Vendredi 1 : Théâtre Muco (Carec)  
Samedi 3 : Théâtre Muco (Carec)

Samedi 23 et Dimanche 24: stage + concert Viole de Gamba (Association La Ruche Artistique) (Carec)

### AVRIL

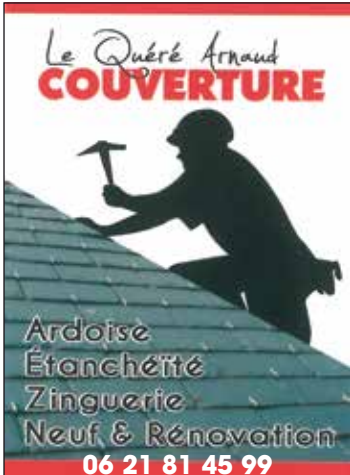
Dimanche 14 : Pot au Feu du Comité d'entraide Côtes d'Armor Bénin (Carec)

### JUIN

Weekend du 10 ou du 17 juin : Fêtes patronales ? (Carec)  
Samedi 5 : exposition + portes ouvertes de l'Association La Ruche Artistique (Salle des sports André Paugam)  
Dimanche 30 : Kermesse de l'Amicale Laïque (Ecole)

### JUILLET

Lundi 29 et mardi 30 : festival Tango Argentin



Le Quéré Arnaud  
**COUVERTURE**  
Ardoise  
Étanchéité  
Zinguerie  
Neuf & Rénovation  
**06 21 81 45 99**



agence  
**NAT'IMMO**  
ACHAT - VENTE - LOCATION  
**Nathalie GOUDIGAN : 06 08 77 86 71**  
4 bis, rue Paul Salaun • 22300 PLOUBEZRE  
73, rue de la Gare • 22420 PLOUARET  
Tél. 02 96 35 75 24 • ngoudigan@orange.fr  
www.nat-immo.com

**ANNE TAXI**  
ANNE-TAXI.COM  
PLOUBEZRE/LANNION/PERROS  
GUIREC  
**TAXI**  
06.07.49.73.32

**PHARMACIE DE PLOUBEZRE**  
Laurent BERNARD-GRIFFITHS  
**PHARMAD**  
le matériel médical de votre pharmacien  
PLOUBEZRE / 02 96 47 15 31  
Parc Izellan - 2, rue Pierre-Yvon Trémel  
22300 Ploubezre  
**Tél. 02 96 47 15 31**  
Fax : 02 96 47 11 80



# Infos pratiques / Titourou pleustrek

## Mairie

### Horaires d'ouverture :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h

- Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**Téléphone** : 02 96 47 15 51

**Courriel** : [mairie@ploubezre.fr](mailto:mairie@ploubezre.fr)

**Site internet** : [www.ploubezre.fr](http://www.ploubezre.fr)

### Permanence des élus (sur rendez-vous) :

#### Maire : Brigitte GOURHANT

- Mercredi et samedi de 10h à 12h



#### 1<sup>er</sup> Adjoint : Gildas NICOLAS, chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Equipements structurants

- Mardi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h



#### 2<sup>ème</sup> Adjoint : Armèle ROBIN-DIOT, chargée de la Petite enfance, des Affaires scolaires et Périscolaires

- Sur rendez-vous les lundis et mercredis



#### 3<sup>ème</sup> Adjoint : Françoise ALLAIN, chargée des Personnes Agées, de la Solidarité et des Affaires Sociales

- Sur rendez-vous



#### 4<sup>ème</sup> Adjoint : Marie Pierre LE CARLUER, chargée des Finances

- Vendredi de 9h30 à 10h30



#### 5<sup>ème</sup> Adjoint : Frédéric LE FOLL, chargé de l'Agriculture, des Travaux, de la Voirie, du Cadre de Vie

- Mardi de 10h à 11h30



#### 6<sup>ème</sup> Adjoint : François VANGHENT, chargé de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable

- Vendredi à partir de 16h



#### Conseiller Municipal Délégué : David BLANCHARD, chargé de la Culture, de la Vie Associative

- Jeudi de 17h à 18h



#### Conseiller Municipal Délégué : Louis JEGOU, chargée du Tourisme, de la Communication et de l'Information

- Mercredi de 17h à 18h



### Services médicaux

#### Pôle Médical et Para-Médical : 2, rue François Tanguy-Prigent

##### Médecin Généraliste :

Docteur Alain CLECH : 02 96 47 14 15

##### Chirurgien-Dentiste :

Docteur Eric ESNAULT : 02 96 54 74 13

##### Cabinet Infirmier : 02 96 37 79 40

Christelle GUIGNARD

Anita LE BRAS

Sylvain LE NER

##### Masseurs Kinésithérapeutes : 02 96 47 14 44

Isabelle OLLIVIER

##### Podologue :

Nadège BLIGNE-JORET : 02 96 37 53 76

##### Médecin Généraliste : Docteur Olivier CAULAN

7, Rue Paul Salaun - Tél : 02 96 47 13 66

##### Chirurgiens-Dentistes : Docteur Ofelia VLAD

Docteur Andrei GROZA

4, Place de la Poste - Tél : 02 96 47 12 03

##### Pharmacie : Laurent BERNARD-GRIFFITHS

2, rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan - Tél : 02 96 47 15 31

### Poste

#### Horaires d'ouverture :

Tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h15 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h00

#### Horaires de levée du courrier :

Du lundi au vendredi 15h45

Le samedi à 10h45

Contact au 02 96 47 14 49

### Déchèterie

#### La déchèterie du Creyo, ouverte à tous, horaires d'hiver :

Le mardi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les horaires des 10 autres Eco-relais ou déchèteries de la communauté d'agglomération, eux aussi ouverts à tous, sont à votre disposition à la mairie.

#### Date des encombrants :

Le retrait des encombrants se fait sur inscription. Contacter : LTC au : 080022300

### Services d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Gendarmerie nationale : PLESTIN LES GREVES - 02 96 35 62 18

(lundi, mercredi, vendredi, dimanche et fériés)

PLOUARET - 02 96 38 90 17

(mardi, jeudi, samedi)

Centre hospitalier : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor : 02 96 46 65 65

### Écoles

École maternelle : 02 96 47 13 01

École élémentaire : 02 96 47 13 02

# LA TURQUOISE

POUBEZRE

Du Mardi au Samedi : 12h - 14h et 18h - 22h  
Le Dimanche : 18h - 22h

**02 96 91 52 16**

# Fabie Pizza

Tél. 07 86 22 83 96

	MARCHÉS	SOIRÉES
LUNDI		L'île Grande Camping L'Abri Côtier (F&A)
MARDI	Trébeurden (F&A)	Grâces - Mairie
MERCREDI	Locquerec	Plouezec Bodou Bar «La Source»
JEUDI		Rospes - Mairie
VENDREDI	Guingamp	Plouezec - Mairie
SAMEDI	Perennan	Landrelec Camping Municipal (F&A)
DIMANCHE	Plestin-Les-Grèves	Bégard Camping du Douant

# Phil TAXI

VOYAGER FACILE

www.phil-taxi.fr  
contact@phil-taxi.fr

# 06 68 510 240

- TOUTES DESTINATIONS
- CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE
- TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES
- TPMR
- TOURISME
- SORTIES

# FERRET JIMMY

Peinture, Décoration, Ravalement  
Démoussage de toiture  
Revetements sols et murs

Rte de Kernabat 22300 Ploubezre  
TEL: 02.96.47.17.79  
06.62.89.78.87

# BRIAND

Combustible

02 96 48 10 41

## LANNION

fioul maxifioul

- FIOUL - GAZOLE
- BUTANE - PROPANE
- BOIS - CHARBON
- ENTRETIEN - RAMONAGE

PLESTIN-LES-GRÈVES . PLOUBEZRE  
PLOUNÉRIN . TONQUÉDEC

# Jean-Hervé CARN

Plâtrerie  
Cloisons-sèches - Isolation  
Faux plafonds

Route de Morlaix - Trédrez  
22300 LANNION  
Tél. 02 96 35 77 04 - Fax 02 96 35 74 96  
carnjeanhervé@wanadoo.fr

# Le Couillard CONSTRUCTIONS

Avenue Parc Nevez  
22300 LANNION  
Tél. 02 96 46 64 80  
Fax 02 96 46 48 46

Entreprises et particuliers  
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT  
ENTREPRISE DE GROS OEUVRE  
CONSTRUCTION AGRICOLE

# Aurélien Couverture

Couverture - Zinguerie  
Neuf & Rénovation

Aurélien Padé / Kerbezans - 22300 PLOUBEZRE  
Tél. 02 96 37 66 68

# COUVERTURE - ZINGUERIE

## D. LE ROUX

Neuf et Rénovation

**POUBEZRE 02 96 47 18 13**

# A2M THERMIE

Plomberie  
Chauffage  
Électricité  
Salle de bains  
Clés en main

02 96 38 96 98

RGE

David MESTRIC - Laurent MICHEL  
LE VIEUX-MARCHÉ, rue Lannion/Plouaret  
PLOUNÉVEZ-MOËDEC, ZA Beg Ar C'hra  
a2mthermie@gmail.com

# TRÉGOR TAXIS

11 véhicules

Gares - Aéroports - Toutes distances  
Mise en route du compteur à la prise en charge

Lannion - Ploubezre - Trévor - Plouaret - Plestin

**06 07 09 51 59**

# TRÉGOR DÉPANNAGE

Yannick Stéphan

Electricité  
Plomberie  
Serrurerie

Interventions rapides

06 . 63 . 36 . 23 . 85  
yannick@tregordepannage.com

Traou Ar Wazh - 22300 Ploubezre  
www.tregordepannage.com

# Actif HAMON TAXI

06.12.73.10.06

Transport médical assis  
Commune de stationnement  
Ploubezre

# Aqua gym Bien-être

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Cours de 1 heure

sur RÉSERVATION par téléphone au 06 15 84 75 51

- Etirements
- Renforcement musculaire
- Travail Postural
- Relaxation

10€ la séance

Piscine à 33°C

2 rue François Tanpuy-Prigent 22300 PLOUBEZRE

# J. Marc Le COULS

Electricité générale  
Plomberie  
Chauffage  
Dépannage

Kerviziou 22300 Ploubezre **06 70 10 38 85**

# TS Élec

Electricité générale

Alarmes - Portail Électrique  
Cablage Électromagnétique

Stéphane TURLUCHE  
Artisan Électricien  
Kernabat - 22300 PLOUBEZRE  
Neuf - Rénovation - Dépannage

**06 79 82 00 03**  
tselec22@orange.fr

Nous remercions nos annonceurs pour leur soutien